VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN.

Par Jas A. Brennan et Fille.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriétés DE valeur

— DES —

PREMIER, DEUXIEME ET QUATRIEME DISTRICTS.

Eugène F. Buhler et als vs Frederick et Henry Buhler et als.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D. No 64,407.

IL sera vendu à l'enchère publique le MARDI 23 avril 1901, à midi, à la Bourse des Encanteurs 840 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre signé par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, signé e 22 mars 1901, dans l'affaire ci dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

PAR JAS A. BRENNAN ET FILLE, Jas A. Brennan, encanteur — Bureau, 630 rue Gravier—

1° Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Market, Chippewa, St James et St Thomas, désigné comme lot A, sur un plan de S G. Del Isle, voyer, daté le 18 février 1901, et mesurant d'après ledit plan trente pieds (30') huit pouces (8") de face à la rue Market par quatre vingt deux pieds (82') de profondeur entre lignes parallèles, étant une partie du lot original No 2 dudit îlet, les améliorations consistant en un cottage double connu comme Nos 742-744, rue Market, contenant 4 chambres et allée en briques de chaque côté et devant se louer $8 par côté.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations etc., ci-dessus situé dans le même district et îlet que la propriété en cela ci dessus décrite désignées par la lettre B. sur ledit plan de S. G. Del Isle voyer, mesurant d'après cela trente trois (33) pieds, trois pouces (3") et trois lignes (3''') de face sur la rue Market par une profondeur et face sur la rue Chippewa de quatre vingt deux (82') pieds entre lignes parallèles et formant l'encoignure des rues Market et Chippewa et faisant partie des lots originaux Nos 1 et 2 dudit îlet. Les améliorations consistent en un magasin, buvette et entrepôt, sur un côté quatre chambres et mansarde de l'autre côté et a été des années occupé comme épicerie et buvette et maintenant se loue à $32.00 par mois.

3° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et îlet que la propriété en ceci ci dessus premièrement décrite, mesurant quarante-cinq (45') pieds dix (10") pouces et cinq (5''') lignes de face à la rue Chippewa sur soixante trois (63') pieds onze (11") pouces et trois (3''') lignes de profondeur entre lignes parallèles, désigné par la lettre C sur ledit plan de S G. Del Isle, voyer, étant la partie du fond des lots originaux Nos 1 et 2 dudit îlet.

Les améliorations comprenant les triples cottages bien construits, 1656-1658-1660 rue Chippewa, et contenant 3 chambres de chaque côté et toujours loué pour $7.00 par côté ou $21 par mois.

4° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Constance, Prenière Laurel et Philip, mesurant vingt cinq (25') pieds, quatre (4") pouces et trois (3''') lignes de face sur la rue Constance, sur une profondeur sur la côté vers la rue Philip de cent cinquante neuf (159') pieds, dix (10") pouces et six (6''') lignes, et une profondeur sur le côté vers la rue Première de cent trente six pieds (136') un (1") pouce et quatre (4''') lignes de là à angle droit sur une ligne courant vers la rue Première de trente cinq (35') pieds un (1") pouce et delà une seconde profondeur de vingt trois (23') pieds, neuf (9") pouces et deux (2''') lignes par une largeur dans le fond de soixante pieds (60') quatre (4") pouces et quatre (4''') lignes, désigné par la lettre A sur un plan de S G. Del Isle, voyer, daté le 18 février 1901, étant une partie du lot original No 25, et la partie du fond du lot original No 26 du dit îlet.

Les améliorations consistant de la jolie résidence simple en bois à deux étages, couverte en ardoises, connue comme No 2318 rue Constance, retirée de la banquette, entourée d'un grillage en fer, cour en Schillinger, contenant salons doubles, salle à manger, cuisine, 3 offices et vestibules au rez-de-chaussée, cinq grandes chambres à coucher et chambre à bain au premier avec eau chaude et froide dans la chambre à bain, et cuisine, 3 grandes citernes; et maintenant loué à bail jusqu'au 1er octobre 1901 à $35 par mois.

5° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans les mêmes district et îlet que la propriété ci-dessus quatrièmement décrite, désignée comme le lettre B dudit plan de S. G. Del Isle, voyer, et mesurant d'après ledit plan, trente cinq (35') pieds un (1") pouce de face à la rue Constance sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent trente-six (136') pieds un (1") pouce et quatre (4''') lignes, étant partie des lots originaux Nos 25 et 26 dudit îlet.

Les améliorations comprenant le cottage double bien construit Nos 2320 et 2322 rue Constance, retiré de la banquette, entouré d'un grillage en fer contenant de chaque côté sept chambres et bain, cours et allées en Schillinger et en briques; loué $22.00 par côté à de bons locataires.

6° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent etc., situé dans le second district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Madison, Décatur, Dumaine et Chartres, désigné par la lettre A, sur un plan de S G. Del Isle, voyer, daté le 18 février 1901, et mesurant d'après cela trente-deux pieds onze pouces quatre lignes de face sur la rue Madison sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de soixante-cinq pieds, huit pouces, étant l'entier du lot original No. 23, et une partie du lot No. 20 du dit îlet.

Les améliorations consistant du cottage double en briques, extra grand, Nos. 535-537 rue Madison, contenant 3 chambres et hangar de chaque côté, la cour et allée pavées en Schillinger et loué pour la somme modique de $10.00 par côté.

7° Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses, etc., qui s'y trouvent, située dans le même district et îlet que la propriété en ceci ci-dessus sixièmement décrite et mesurant quatre-vingt onze pieds quatre lignes de face à la rue Madison sur une première profondeur sur le côté vers la rue Decatur de soixante-cinq pieds huit pouces, de là à angle droit vers la rue Chartres soixante-deux pieds, de là une seconde profondeur à la rue Dumaine de soixante-cinq pieds huit pouces, puis à angle droit vers la rue Chartres faisant face à la rue Dumaine soixante-deux pieds sur une profondeur de soixante-cinq pieds huit pouces, de à angle droit sur la ligne vers la rue Madison de trente-et-un pieds onze pouces quatre lignes, étant composée de l'entier des lots originaux 14, 17, 19 et 24 et une partie du lot No 20 du dit îlet.

Les améliorations consistant de l'ancienne boulangerie bien établie, magasin et entrepôt Nos 532 536 rue Dumaine contenant magasin, salle à manger, cuisine, chambres à coucher dans le corps de la maison et bâtisses dans la cour et dans le fond avec four ayant une capacité de cuir à chaque fournée une grande quantité de pain et maintenant loué à un petit loyer de $60 par mois pouvant être facilement augmenté de $85 à $90 par mois.

8° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations, etc., situé dans le quatrième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Ste-Marie, Constance, St André et Magasin, désigné par la lettre A sur un plan fait par S. G. Del Isle, voyer, daté le 18 février 1901, et mesurant d'après cela quarante cinq pieds, deux pouces et trois lignes de face sur la rue Ste. Marie par une profondeur et face sur la rue Constance de laquelle il forme l'encoignure, de cinquante-huit pieds, quatre pouces et une profondeur du côté vers la rue Magasin de trente pieds, onze pouces, sur une allée de quatre pieds, quatre pouces et quatre lignes de largeur, commune audit lot et au lot B sur ledit plan, de là sur une ligne oblique de quatre pieds, deux pouces, de là une autre profondeur de vingt-cinq pieds, huit pouces sur la ligne du lot B, sur une largeur dans le fond de quarante-huit pieds, trois pouces.

Les améliorations comprenant le triple cottage 1000-1002 1004 rue Ste Marie contenant quatre chambres de chaque côté et loué $32 par mois.

9° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le même district et îlet que la propriété huitièmement décrite désigné par la lettre B. sur ledit plan de S. G. Del Isle, voyer, daté le 18 février 1901 et mesurant vingt sept pieds de face à la rue Ste Marie, sur une profondeur de trente pieds six pouces sur une allée de quatre pieds quatre pouces et quatre lignes de largeur, commune au dit lot et au lot E, vingt six pieds un pouce de la ligne oblique de trois pieds de là une seconde profondeur de dix neuf pieds neuf pouces par une largeur dans le fond de trente et un pieds un pouce: lot E mesurant vingt sept pieds onze pouces une ligne de face à la rue Constance sur une profondeur du coté vers la rue Ste Marie sur une allée de trois pieds un pouce de largeur, commune audit lot et du lot D sur ledit plan de vingt six pieds un pouce delà sur une ligne oblique de trois pieds, delà une seconde profondeur de dix neuf pieds neuf pouces sur la ligne vers la rue Ste Marie par une profondeur de quarante huit pieds trois pouces sur une allée commune au dit lot et autres, neuf pieds de largeur par une largeur dans le fond de vingt-neuf pieds cinq pouces cinq lignes.

Les améliorations consistant des deux cottages doubles connus comme Nos 1909-1911, 1913 1915 rue Constance, contenant trois chambres de chaque coté et pour $8 le coté. Ces cottages seront vendus séparément.

Conditions—Un quart on plus comptant, la balance en un, deux et trois ans, à 7 pour cent d'intérêt, toutes les clauses usuelles de sécurité, les taxes de 1901 et les timbres de revenue devant être payés par les acquéreurs. Actes de vente pardevant J C. Wenck, notaire, dix pour cent de dépôt au moment de la vente.

24 mars—24 31—avril 7 14 21 22 23

VENTES A L'ENCAN.

Friedrichs & Redersheimer

ANNONCE JUDICIAIRE.

LA DESIRABLE

Résidence en bois à Deux Etages

No 1171 RUE CONSTANCE,

Près de la rue Erato.

SUCCESSION DE GEORGE MEYERS OU MYERS.

No 42,371—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER, Geo. G. Friedrichs, Encanteur, Bureau No 834, rue Commune—MARDI, le 7 mai 1901 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E daté le 29 mars 1901 et rendu dans la succession ci dessus intitulée, de la propriété foncière ci-après décrite, à savoir :—

L'élégante résidence en bois à deux étages, No 1171 rue Constance, entre les rues Erato et Gaiennié, avant double galeries de face, escaliers vestibules au dessus et au dessous, contenant 10 chambres, citernes, hangar, cour pavée en briques sur le côté, assez grande pour une allée de voiture. Le lot est plus amplement décrit comme suit: Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Constance, Magasins, Erato et Gaiennié désigné par le No 2 sur un plan fait par W T. Thompson, voyer, daté le 25 mai 1844, déposé dans le bureau de David L. McCay Esq., anciennement notaire, pour référence. Le dit lot mesure, en mesure anglaise, 27 pieds 4 pouces et 6 lignes de face à la rue Constance sur une profondeur entre lignes parallèles de 120 pieds 10 pouces et 5 lignes, avec une allée dans le fond de 7 pieds de largeur, en commun au dit lot et ceux adjacents. Dans un district populeux, à proximité du district industriel, marchés, écoles et églises.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance en un et deux ans de crédit pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, la police d'assurance transférée, et toutes les autres clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1901 en plus du prix et faire un dépôt comptant de 10 pour cent pour lier la vente.

Acte de vente incluant les timbres du revenu intérieur pardevant Jas Simeon, Esq., notaire public, aux frais de l'acquéreur.

6 avril—6 9 16 22 30—mai 7

—LA—

BATISSE SUBSTANTIELLE EN BRIQUES A TROIS ETAGES, No 427 Avenue Esplanade,

Entre les rues Decatur et North Peters. Occupée par le

Fire Insurance Patrol No 2.

Dans l'affaire de Frederick Paderas vs Robert L Paderas.

No 64,404—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER —Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, No 834 rue Commune—MARDI, 23 avril 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un jugement rendu et signé le 20 mars 1901, par le Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, Divis on D, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété foncière ci-après décrite, à savoir—

La bâtisse très commode en briques à trois étages, couverte en ardoises, occupée depuis quinze ans par la Fire Insurance Patrol No 2, ayant au premier étage un grand appartement, facilement convertie pour un magasin ou autre affaire: entrée de côté couverte pour wagon; dans le fond il y a un grand entrepôt et une grande écurie à deux étages avec 2 belles chambres au dessus: au deuxième étage il y a un appartement spacieux pour dormir, cabine à bain et 2 chambres; le troisième étage contient vestibule, 3 chambres et cabinet. La bâtisse est éclairée partout au gaz et à l'électricité, cour et banquette pavées, etc. Le tout plus amplement décrit, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Esplanade, Français, Decatur, Champs-Elysées et Nord Peters, désigné comme lot No 1 de l'îlet No 3, sur un plan dressé par A. D'Hémécourt, voyer de ville daté le 16 avril 1832, et annexé à un acte passé pardevant C. Peltock, ancien notaire dans cette ville, le 16 mai 1832, et mesurant, en mesure anglaise, 32 pieds de face à l'avenue Esplanade par 127 pieds 7 pouces de profondeur sur une ligne de côté plus près de la rue Nord Peters et 141 pieds 6 pouces de profondeur sur l'autre ligne de côté vers la rue des Français.

La propriété est en bonne condition partout, faisant face à une avenue solidement pavée, et a été régulièrement occupée par le Fire Insurance Patrol depuis plusieurs années, et apporte un revenu de $40 par mois.

Termes et Conditions — Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance, en Un et Deux ans de crédit, les billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, et portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication, et toutes les clauses de sécurités usuelles; l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1901 en sus du prix de la vente et de payer les timbres du revenue intérieur des U. S.

Actes de vente pardevant A. B. Leopold, Esq., notaire public, aux frais des acquéreurs

23 mars—23 31—Avril 7 18 23

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente pour effectuer un Partage, Le Commode et Confortable Cottage-Résidence Elevé.

Avec deux étages dans le Fond, No 916 avenue des Champs-Elysées.

Entre les rues Remparts et Bourgogne.

Succession de Edw. Breen.

No 59,076 — Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER. — Geo G. Friedrichs, Encanteur—Bureau No 832 rue Commune — MARDI, le 23 avril 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District Division D, pour la paroisse d'Orléans, daté le 15 mars 1901, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée, la ci après décrite propriété foncière à savoir:

Le substantiel et confortable cottage résidence simple en bois couvert en ardoises et élevé, avec deux étages dans le fond, No 916 avenue des Champs-Elysées, contenant en tout vaste vestibule, vastes galeries, salons doubles, salle à manger, cuisine, chambre à bain, office et 7 chambres à coucher, gaz partout. Allée de côté, cour et banquette pavés, le tout plus complètement décrit comme suit, à savoir:

Un certain morceau de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Champs-Elysées, Français, Remparts et Bourgogne et mesurant 26 pieds 8 pouces de face à la rue Champs-Elysées sur une profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue Bourgogne de 154 pieds, 6 pouces, 3 lignes et sur l'autre ligne de côté la plus près de la rue Remparts, une première profondeur de 123 pieds, 3 pouces, 5 lignes, de là 50 pieds 1 pouce sur une ligne parallèle avec la rue Champs-Elysées vers la rue Remparts; de là une profondeur de 5 pieds, 8 pouces vers la rue des Français, de là 23 pieds, 5 pouces, 4 lignes vers la rue Bourgogne et parallèle avec la rue des Français, de la une profondeur de 26 pieds, 7 pouces, 6 lignes à sa ligne du fond sur laquelle il mesure 53 pieds, 3 pouces, 4 lignes; composé de parties des divers lots Nos 42 et 43 sur un plan du Faubourg Marigny. Le tout en excellentes conditions, commode et convenablement situé.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur; la balance en 1 ou en 1 et 2 ans de crédit pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement; la police d'assurance transférée et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1901, et faire un dépôt comptant de 10 pour cent pour lier la vente. Actes de vente incluant les timbres du R. I. pardevant John R. Fisher, notaire, aux frais de l'acquéreur.

26 mars—26 27—avril 2 9 16 23

VENTES A L'ENCAN.

Macon & Kernaghan

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

EXCELLENT COTTAGE DOUBLE, 1432 et 1434 Rue Félicité,

Dans une localité supérieure pour placement ou résidence.

Succession de Mme Ann Murphy.

No 63,679 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN, W. A. Kernaghan, encanteur.—Bureau 138 rue Carondelet, JEUDI, 18 avril 1901 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 14 mars 1901, de l'Honorable Fred D King, juge de la susdite Cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir:

L'attrayant cottage double en bois à un étage, avec deux étages dans le fond, Nos 1432 1434 rue Félicité dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Prytania, Colisée, Félicité et Ste-Marie, retiré de la banquette sous une barrière en fer, contenant galeries, cinq chambres, etc., de chaque côté. Le lot de terre sur lequel ces améliorations sont érigées est désigné par le No deux, mesurant 31 pieds 11 pouces 7 1|2 lignes de face à la rue Félicité, 31 pieds 11 pouces 5 lignes de largeur dans le fond, 118 pieds 5 pouces 6 lignes de profondeur sur le côté vers la rue Colisée, et 117 pieds 9 pouces 4 lignes de profondeur sur le côté vers la rue Prytanée mesure américaine, d'après le plan par A. Knell, le 28 juin 1848, dans le livre de plans de J. R Beard ancien notaire en cette ville. Ledit lot est la moitié du lot No 9, sur un plan par J. Pillé daté le 14 juin 1823, annexé à un acte pardevant F. de Armas, ancien notaire en cette ville, daté le 19 mai 1829.

Dans une aussi bonne localité pour placement ou résidence qui se puisse trouver dans la partie inférieure du Quatrième District à un îlet au dessus du Parc Colisée, en face de la résidence palatiale de W. B. Schmidt, et à proximité de tous les avantages. Sujet à un bail au taux de $480 par an, expirant le 30 septembre 1901.

Conditions—Comptant, et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1901, en plus et au-dessus du prix de l'adjudication. 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente. Acte de vente pardevant J. D. Taylor, notaire, incluant les timbres du revenu, aux frais de l'acquéreur.

J. B. Rosser, avocat.

17 mars—17 24 31—avril 7 14 19

ANNONCE JUDICIAIRE

L'élégante maison en briques à trois étages et mansarde No 120 RUE DAUPHINE,

Admirablement adaptée pour les affaires ou demeure,

Contigue au grand magasin de marchandises sèches de D. H. Holmes,

—ET—

Vis-à-vis celui de Shwartz, Newman & Co.,

—ET—

A une maison de la rue du Canal.

Succession du Dr Charles E. Kells.

No 48,579—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau 138 rue Carondelet — JEUDI, le 11 avril 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 31 janvier 1901, de l'Hon Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

La résidence en briques à trois étages avec mansarde, solidement bâtis et commodément arrangés, No 120 rue Dauphine, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Canal, Bourbon, Dauphine et Douane, contenant vestibule, corridors, galeries, 20 chambres, cour pavée, citerne, hangar, etc.

Le lot de terre sur lequel ses améliorations sont construites et qui est vendu ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations ci-dessus, tous les droits, voies, privilèges et dépendances ci-dessus appartenant ou de quelque façon en dépendant est désigné comme lot D sur un devis ou certificat d'arpentage fait par J. A. d'Hémécourt, député voyer de ville, 30 mai 1879, annexé à un acte de vente passé pardevant A. Hero Jr notaire, 17 juillet 1879, d'après lequel devis ou aussi le devis annexé à un acte passé pardevant E. G. Gottschalk, ancien notaire en cette ville le 16 mai 1867, le dit lot mesurant en mesure américaine, 26 pieds 6 pouces de face à la rue Dauphine par 144 pieds 8 pouces de profondeur entre lignes parallèles et est borné sur le côté vers la rue du Canal par une allée de 11 pieds 2 pouces de largeur ouvrant sur la rue Dauphine et dans le fond par une allée 15 pieds 2 pouces de largeur pour l'usage en commun dudit lot et du lot E, dans ledit îlet.

Ladite propriété est louée jusqu'au 30 septembre 1901 au taux de $1,620 00 par an sous contrat verbal ou bail. Le rez-de-chaussée garni à raison de $100 00 par mois et les étages supérieurs garnis pour $35 00 par mois, disons 135 00 par mois en tout; et que ladite propriété est vendue sujette audit bail et à la condition que l'acquéreur aura le droit de recevoir $90 00 du loyer mensuel pour le rez-de-chaussée et $25 00 du loyer mensuel pour les étages supérieurs.

La dite propriété est vendue sujette à un loyer perpétuel du rez-de-chaussée, en faveur de la ville de la Nouvelle-Orléans de 6 pour cent d'intérêt par an sur un capital de $2 200,00 que l'acquéreur peut anéantir en paiement du capital, et l'acquéreur assumera ledit loyer du terrain au-dessus et en plus du prix de l'adjudication. Sa situation centrale et son excellente construction l'adapte admirablement comme résidence professionnel e ou privée ou emplacement d'affaires profitables. La rue du Canal exceptée, elle est dans une aussi bonne position qui puisse être trouvée. Non seulement elle paiera bien comme un placement, mais elle est située de telle façon qu'une hausse est certaine.

Termes et conditions—Comptant, ou l'acquéreur a l'option, s'il le déclare au moment de l'adjudication, de payer un tiers ou plus comptant, et la balance du prix en deux paiements égaux, représentés par des billets à recevoir tirés par l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, payables en un et deux ans respectivement, de la date de l'adjudication et portant intérêt payable annuellement au taux de 7 pour cent de ladite date jusqu'au paiement, l'acquéreur s'engageant à payer cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès sur lesdits billets ou de quelque partie de cela, et de conserver la propriété assurée et de transférer la police d'assurance au porteur dudit billet en desdits billets jusqu'au paiement final de cela, l'acte de vente devant contenir le pacte de non aliénation, et toute les clauses usuelles de sécurité, et le paiement des dits billets et l'intérêt aussi bien que les honoraires d'avocat, frais, prime d'assurance etc., devant être garantis par privilèges de vendeur et hypothèques spéciale sur la propriété vendue. L'acquéreur devra assumer et faire le paiement de toutes les taxes de 1901, et aussi le loyer de la terre, en plus et au dessus du prix de l'adjudication, et est requis de déposer 10 pour cent comptant du prix d'achat au moment de la vente

Acte de vente pardevant C. T. Soniat, notaire, incluant les timbres du revenu, aux frais de l'acquéreur.

Carroll & Carroll, avocats.

10 mars—10 17 24 31—avril 7 11

Succession de Angelo Laderchi.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 64,451—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Frank Zengel, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

2 avril—2 6 11

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE

Henry L. Smith vs H. Fenton Lewis.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 63,623—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le LUNDI 22 avril 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

7 actions du fond capital de la H. Fenton Lewis & Co., Ltd.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

F. Rivers Richardson, avocat pour le plaignant.

9 avril—9 13 17 22

AVIS AUX CREANCIERS.

Dans l'affaire de la Independent Cotton Oil Company, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans— No 48,974 — Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Emanuel Steinhardt, receveur dans cette affaire, de ses recettes et déboursés pour le mois de mars 1901, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

Dinkelspiel et Hart, avocats.

9 avril—9 13 18

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Robert L. Patterson.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 60,749—Division C—Attendu que Mary Angela Gaines a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Robert L. Patterson, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

5 avril—5 9 14

Gottlieb Wolf vs ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 45,349—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par A. G. Ricks, syndic dans cette affaire, enregistré le 5 juin 1895, et le compte final dudit syndic enregistré le 29 mars 1901, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier

2 avril—2 6 11

PAR LE CONSTABLE.

A. Tajan vs E. Meyers.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans —No 4,174—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. E. H. Downing, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division B, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt Nos 615 et 617 rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et la rue de Chartres, dans le Deuxième District de cette ville, le VENDREDI, 12me jour d'avril 1901, à 11 heures a. m., au Bugry à quatre roues. Saisi dans l'affaire ci-dessus. Conditions—Comptant CHAS R. KENNEDY Constable de la Première Courde Cité de la Nouvelle-Orléans. P. J. Childress, avocat pour le plaignant. 3 avril—3 9 12

Mme Caroline Lambert vs Daniel Coughlin.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans. — No 4605 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hono able Philip J. Patorno, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division C, je procéderai à vendre à l'enchère publique, en mon entrepôt Nos 615 et 617 rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et la rue Chartres, dans le Deuxième District de cette ville, le MARDI 9me jour d'avril 1901, à 11 heures A. M.: Un lot de meubles de maison, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après inventaire enregistré en mon bureau. Conditions — Comptant. CHAS R. KENNEDY, Constable, Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

John B. Fischer, avocat pour la plaignante.

20 mars—20—avril 3 9

VENTES A L'ENCAN.

Jacob A. Reinach.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Simple de Choix sur la rue Upperline, entre les rues Laurel et Constance, et borné par la rue Lyon.

Mme Georgian McDonald et als vs George W. Jourdan.

No 63,189—Cour Civile de District Div. D.

PAR JACOB A. REINACH, encanteur.—Bureau 636 Allée Commerciale le JEUDI, 25 avril 1901 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, Division D, rendu le 5 mars 1901 et signé le 12 mars 1901 la propriété ci-après décrite, il sera vendu aux enchères publiques—

Une certaine portion de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Sixième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Laurel, Constance, (anciennement Live Oak,) Lyon et Upperline, composée de l'arrière portion des lots originaux numéros 18 et 19 et mesurant 30 pieds de face sur la rue Upperline, 69 pieds 9 pouces de profondeur sur la ligne le séparant de la partie de face des lots 18 et 19, soixante-cinq pieds cinq pouces et six lignes de profondeur sur l'autre ligne de côté et quarante pouces de largeur sur la ligne du fond.

Conditions—La moitié ou plus comptant, et la balance à un et deux ans de crédit avec 8 pour cent d'intérêt à partir de la date de vente et garantie par hypothèque et lien du vendeur sur la dite propriété, 20 pour cent pour lier la vente. L'acquéreur assumant les taxes de 1901. Actes de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Benjamin Ory, notaire.

24 mars—24 31—avril 7 14 21 à date

JULES ANDRIEU.

—Successeur de—

ROCHEREAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES,

919 rue Gravier

4 DEBOUCHES IMPORTANT.

THE TEXAS AND PACIFIC RAILWAY

"Aucune embarras pour répondre aux questions".

Aucun Changement au de Chars Nord du Texas

Pour le service supérieur des passagers demandez A. S. GRAHAM, Agent des Passagers et des Billets, Hotel St-Charles.

1er mar—

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés de Valeur des Premier, Deuxième et Sixième, Districts.

Metropolitan Bank versus Peter Blaise.

Affaire No 48,041.

Metropolitan Bank versus Emile Muller, et als.

Affaire No 48,042.

Metropolitan Bank versus Emile Muller, et als

Affaire No 48,043.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—En vertu de trois plurius writs de fieri facias à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans les affaires ci dessus intitulées respectivement, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 25 avril 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Johnson, Canal et Galves et l'avenue Cleveland [anciennement la rue Jackson ou Gasquet] désigné par le No Deux sur un plan dressé par Louis H. Pillé, voyer, daté le 1er mai 1840 et déposé en l'étude de D. L. McCay, ancien notaire, et par le même numéro sur un devis dressé par J. A. D'Hémécourt, voyer de ville, daté le 16 mai 1877 et annexé à un acte passé pardevant A. Ducatel, ancien notaire, daté le 25 mars 1879, lequel dit lot de terre mesure d'après ledit devis ou plan vingt-cinq [25] pieds de face à la rue Johnson, vingt six [26] pieds sept [7] pouces sur la ligne du fond, cent quarante trois [143] pieds sept [7] pouces sur la droite et cent trente quatre [134] pieds cinq [5] pouces et six [6] lignes sur la ligne le séparant du lot No 3.

2° Deux certains lots de terre situés dans le même district et îlet que la propriété ci-dessus décrite, désignés par les Nos quatre et cinq sur un certain plan dressé par J. Pillé, voyer, daté le 1er mai 1840 et déposé pour référence en l'étude de D. L. McCay, ancien notaire, et dont une copie faite par C. A. Hedin, architecte et ingénieur civil, daté le 11 mars 1841 et déposé pour référence en l'étude de Michael Gernon, ancien notaire; lesdits lots mesurant chacun, en mesure américaine, vingt cinq [25] pieds de face à la rue Johnson, et vingt-six (26) pieds, sept (7) pouces de largeur dans le fond par les suivantes profondeurs à savoir, le lot No quatre a cent vingt cinq (125) pieds, deux (2) pouces et trois (3) lignes de profondeur sur la ligne le séparant du lot No trois et cent seize (116) pied, un (1) pouce et cinq (5) lignes de profondeur sur la ligne le séparant du lot No cinq et lot No 5 a cent seize (116) pieds, un (1) pouce et cinq (5) lignes de profondeur sur la ligne le séparant du lot No quatre et cent sept (107) pieds, sept (7) lignes de profondeur sur la ligne le séparant des lots Nos six, sept et huit

3° Deux certains lots de terre situés dans les mêmes district et îlet que les propriétés ci-dessus décrites, désignés par les Nos six et sept sur un plan dressé par Charles G. De Lisle, le 3 février 1888 et annexé à un acte passé pardevant A. V. Phillips, ancien notaire, le 9 août 1888, dûment enregistré dans le bureau des aliénations livre 139, folio 373; lesdits lots mesurant comme suit à savoir: le lot No six mesurant vingt-six (26) pieds, trois (3) lignes de face à la rue Canal, sur cent neuf [109] pieds, dix (10) pouces et trois (3) lignes de profondeur entre lignes parallèles et de face à la rue Johnson, formant l'encoignure des rues Canal et Johnson, et